

MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole

RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Emilie CATHERIN
Chargée de mission éco-rénovation de l'habitat
ecatherin@grandlyon.com
06 27 61 68 64 / 04 26 83 97 60

NOM DE LA DIRECTION

Direction Habitat & logement (DHL)

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Ecoreno'v

Dates de début et de fin du projet

La Métropole de Lyon a des objectifs ambitieux en matière de rénovation de l'habitat, définis dans le cadre du Schéma Directeur des Énergies, voté à l'unanimité en mai 2019 : 200 000 logements rénovés à l'horizon 2030, dont 100 000 accompagnés par Ecoréno'v.

Ambition 2021-2026:

- Poursuivre le dispositif et financer d'avantage de projets
- Renforcer le recours aux « biosourcé » et intégrer l'élément « confort d'été »

Contexte et historique du projet

Depuis 2015, la Métropole de Lyon met en œuvre une politique ambitieuse d'éco-rénovation de l'habitat par la création de dispositifs d'accompagnements et de financements afin de répondre aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'aux enjeux sociaux et de lutte contre la précarité énergétique, par la rénovation énergétique de l'habitat.

Dans une perspective de continuité et de mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial et du Schéma directeur des énergies voté en 2019, le dispositif Ecoréno'v a été renforcé selon 3 axes :

- proposer de nouvelles aides ou niveaux d'aides dans une perspective de massification de la rénovation énergétique, tout en renforçant l'exigence de qualité des projets,
- contribuer à l'amélioration qualitative des projets par le renforcement des bonus liés à l'usage de matériaux biosourcés, des énergies renouvelables, à la prise en compte du confort d'été, du réemploi, du raccordement aux réseaux de chauffage urbain et de la sortie du fioul,
- privilégier les interventions en faveur des ménages modestes en s'assurant de financements permettant l'équilibre financier global de ces ménages

Objectifs visés par l'action

Ambitions 2019-2030 Schéma Directeur des Énergies et action cadre 9 et 10 du PCAET 2030 :

- 200 000 logements rénovés à l'horizon 2030, dont 100 000 accompagnés par Ecoréno'v :
- 75 000 logements sociaux rénovés à 2030 dont 70 % accompagnés par Ecoreno'v soit 52 500 logements sociaux rénovés accompagnés par Ecoréno'v
- 100 000 logements collectifs en copropriété rénovés dont 45 % Ecoreno'v avec ciblage des ménages éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) soit 45 000 logements collectifs accompagnés par Ecoréno'v
- 25 000 maisons individuelles rénovées dont 8 % Ecoreno'v) avec ciblage des ménages éligibles aux aides ANAH pour l'accompagnement des opérations de rénovation soit 2 000 maisons accompagnées par Ecoréno'v

Mise en œuvre

Actions réalisées

Avancement de la plateforme Ecoréno'v au 30 septembre 2021 :

LES CHIFFRES CLÉS



Actions en cours

- Un dispositif avec en forte montée en régime :
- Malgré un contexte sanitaire défavorable : 18 161 logements accompagnés et financés au 30 septembre 2021, pour un montant de 48,6 M€ d'aides.
 - Un budget de fonctionnement d'Ecoréno'v en forte augmentation : de 800 K€ en 2020 à 1,6 M€ en 2021.
 - De nouveaux règlements votés en mars 2021 pour poursuivre et amplifier l'action : un objectif de financer davantage de projets en restant exigeant sur la qualité en intégrant des enjeux de développement durable : augmentation des aides pour le bio-sourcé, confort d'été, sortie du fioul, etc.
 - Renforcement des aides de l'ANAH et des aides individuelles de la Métropole pour les ménages modestes et très modestes en copropriété (vote le 31 mai 2021).
 - Une candidature au financement européen ELENA dans le parc social pour contribuer à une augmentation des effectifs internes Métropole (en cours).
 - Un marché public relancé par la Métropole en 2021 proposant un accompagnement renforcé pour les copropriétés qui étudient un projet de rénovation énergétique.

Prochaines étapes

- Aboutissement des projets des copropriétés et poursuite de l'accompagnement renforcé des copropriétés
- Poursuite de la communication tournée vers la maison individuelle
- Poursuite de l'articulation avec les actions de lutte contre la précarité énergétique et sur le Schéma Directeur des Énergies de la Métropole de Lyon
- Suivi post travaux : suivi des consommations, exploitation chauffage, campagne éco-gestes.

Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)

- 119,1 M€ : rénover le parc existant, lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- Entre 2015 (démarrage du programme) et 30 septembre 2021 : 377,4 M€ de travaux et 48,1 M€ de subventions ont permis la rénovation énergétiques de 18 161 logements.

Freins rencontrés/ solutions apportées

- Difficulté de mobilisation et sensibilisation des propriétaires dans des projets de rénovation ambitieux et complets. Solutions / leviers : l'ALEC et l'accompagnement renforcé
- Évolution réglementaire des aides fréquentes, instabilité des aides. Solution : la Métropole s'attache à organiser ses interventions pour être complémentaire aux aides de l'Etat
- Temps long d'un projet de rénovation énergétique. Solution : accompagnement au long cours et aides stables
- Mobilisation des filières professionnelles. Solution : avoir une forte animation des réseaux

Facteurs de réussite

- LALEC est porte d'entrée
- L'accompagnement renforcé en copropriété
- La prise en compte de ménages modestes
- Les financements renforcés d'Ecoréno'v pour des projets de qualité

Acteurs impliqués et rôles

La porte d'entrée du dispositif Ecoréno'v est l'Espace Info Energie de l'ALEC, pour conseiller et accompagner les projets d'éco-rénovation de l'habitat. Les ménages modestes sont renvoyés vers l'association SOLIHA.

• Informations et accompagnement :



Espace Info Énergie

- Association ALEC
- Porte d'entrée Ecoréno'v
- Information, conseils
- Copropriété, maisons, parc social



Marché d'accompagnement renforcé

- en copropriété
- 4 prestataires, 48 copropriétés

+ association SOLIHA ménages modestes

Des partenariats sont montés avec des professionnels : de l'immobilier (notaires et agences immobilières), techniques (BET, architecte, FFN, CAPEB, CMA, distributeurs de matériaux, etc.), et des banques.

Date de mise à jour de la fiche

22/12/2021

POUR EN SAVOIR PLUS

 <https://www.grandlyon.com/services/ecorenov.html>

EN BREF

Descriptif

Ecoréno'v est un service de la Métropole de Lyon destiné à conseiller et accompagner les projets d'éco-rénovation de l'habitat. Tous les propriétaires peuvent prendre contact avec l'ALEC Lyon, porte d'entrée de toutes les démarches. Les propriétaires aux revenus les plus modestes peuvent également bénéficier d'aides supplémentaires.

Étapes clés

- 2015 : mis en place du programme Ecoréno'v
- Mars 2021 : de nouveaux règlements pour renforcer l'action. Augmentation des aides pour le bio-sourcé, le confort d'été, la sortie du fioul, etc.
- Septembre 2021 : 18 161 logements financés depuis 2015